

Le bénévolat socio-économique d'ECTI 89

Anciens cadres et responsables d'entreprise, les experts seniors bénévoles d'ECTI 89 mettent leur expérience pratique, technique, commerciale et de gestion au service des entreprises et des collectivités.



Dans leur local de la galerie marchande du centre E. Leclerc à Saint-Denis-les-Sens, les bénévoles d'ECTI 89 se relaient : tous les après-midi, du mardi au vendredi, ils assurent une permanence afin de renseigner sur leurs activités. Cadres supérieurs ou chefs d'entreprise récemment retraités ou préretraités, les « Ectiens » n'organisent pas des tournois de belote, mais proposent des services professionnels selon trois pôles d'activité : l'aide aux TPE-PME (création, développement, organisation, transmission), aux collectivités locales et à la formation des jeunes (parrainage, tutorat, jury d'exams professionnels, enseignement). Des missions en relais des actions des chambres consulaires, du Conseil Général, de la Maison de l'entreprise, etc., font également partie de leur rôle de « facilitateur » et d'accompagnateur en faveur des entreprises icaunaises. L'association de professionnels seniors bénévoles n'est pas subventionnée. Elle puise l'essentiel de ses ressources dans

les cotisations des demandeurs, évaluées selon le nombre de jours d'expert fournis. « ECTI 89 compte quinze membres, explique Raymond Bonin, le délégué régional, qui a ouvert la structure dans l'Yonne en 2004. Si nous n'avons pas dans notre délégation l'expert qualifié pour répondre à une demande, nous élargissons notre recherche aux 3 000 Ectiens de France. »

Appel à membres

En 2006 et en 2007, ECTI 89 a effectué sept missions dans le département : qualité (TPE du secteur médical, scierie, etc.), développement d'une structure en Amérique latine, logistique amont/aval d'une entreprise de viennoiserie, transfert d'une activité d'une entreprise d'Allemagne au siège à Saint-Florentin (plongeurs thermiques), recherche de partenaires commerciaux pour un producteur de fruits...

Les bénévoles d'ECTI opèrent également comme tuteurs et jury d'examen à la Maison de l'entreprise, à l'IUT d'Auxerre

APERÉ : un concept original pour la transmission d'entreprise

Un dispositif, APERÉ (Accompagnement personnalisé des entrepreneurs et repreneurs d'entreprises), accompagne les cédants et les repreneurs d'entreprise. Cible visée : les TPE/PME de 5 à 50 salariés de tous secteurs d'activité.

« Sur les dix prochaines années, 150 à 200 entreprises de l'Yonne seront à transmettre annuellement, indique Jean-Pierre Pellerin, membre d'ECTI 89 et délégué régional d'APERÉ. Or, il ne faut pas attendre le dernier moment pour vendre. Notre rôle est de couvrir toute la chaîne : anticiper la transmission, établir le diagnostic de l'entreprise à céder, proposer un ou plusieurs repreneurs, effectuer le montage juridique judicieux, aider à la recherche du financement, puis accompagner éventuellement le repreneur dans son nouvel environnement. »

ou l'IESY à Sens ; des projets sont à l'étude pour d'éventuelles interventions à l'IFAG (Maison de l'entreprise) dans les domaines de la finance d'entreprise et de la banque, et à la Mission locale de Sens.

ECTI recherche activement de nouveaux membres bénévoles, particulièrement à Auxerre, Avallon et Tonnerre, pour développer l'activité de l'association sur ces territoires.

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

> **Contact : ECTI 89.** Galerie marchande E. Leclerc, 89100 Saint-Denis-les-Sens. Tél. : 03 86 65 09 09. Par email : ecti89@wanadoo.fr Sur Internet : www.ecti-vsff.org